

LÉGATION DE SUISSE
EN GRÈCE

ATHÈNES, le 5 juillet 1948.

Boîte postale 82,
Téléphone 34.269, 35.259,
Rue Scoufa 49.ConfidentielRéférence No. H.8/2a. - IM.

(à rappeler dans la réponse)

Votre Réf. No. B.55.47.Gr.8-CO.

12. Juli 1948

Monsieur le Délégué,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 25 juin dernier, concernant la question du rapt d'enfants grecs. Votre communication m'a vivement intéressé et je vous en remercie.

Je vous sais grand gré, de plus, de m'avoir fait savoir que la suggestion de prendre contact avec le "Général" Marcos, lors d'un voyage de ce dernier à Prague, avait été écartée par le CICR. J'ignore si M. Lambert, actuellement en voyage d'inspection à Icaria (Mer Egée), a été informé de cette décision; dès son retour, je lui en parlerai. Tant lui que M. Roth avaient, selon mon impression, attaché beaucoup d'importance à leur proposition. Je le comprends aisément. Ils se sentiraient, sans doute, très soulagés, l'un et l'autre, sans me l'avoir avoué formellement, d'être déchargés de la tâche d'établir un contact avec Marcos par leurs propres moyens, à travers la ligne de combats. Ainsi que je l'ai exposé à maintes reprises, en dernier lieu dans une longue lettre au Président Ruegger, cette tâche est ici quasi inexécutable, elle expose les délégués du CICR à des risques inutiles, au point de vue politique et physique, et il y aurait lieu d'établir ce contact en partant d'une autre base que la Grèce nationale.

Monsieur Ed. de Haller,
Délégué aux Oeuvres d'Entr'aide internationale,
Département Politique Fédéral,

B e r n e .

- 2 -

M. Roth devant rentrer à Genève dès le 16 juillet, il aura toute opportunité de s'expliquer de vive voix avec le CICR. Il est, au surplus, ~~plus~~ possible que les événements se développent assez rapidement, ces prochaines semaines, d'un côté en raison des grandes opérations militaires en cours dans le Pinde du Nord, d'un autre côté en raison des dissensions - apparentes mais non confirmées - entre le Maréchal Tito et le "Général" Marcos.

Veillez agréer, Monsieur le Délégué, l'assurance de ma haute considération. *C. H. Rossi*